

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège

A.Gt 27-01-1998

M.B. 30-05-1998

modification :

A.Gt 22-12-00 (M.B. 16-03-01)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1987 portant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Gand et à Liège tel qu'il a été modifié par le décret du 5 juillet 1993, notamment les articles 4 et 5;

Arrête :

modifié par A.Gt 22-12-2000

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège pour un terme de quatre ans :

- M. Arthur Bodson, recteur honoraire de l'Université de Liège;
- M. Georges Bovy, parc du Tilleul 48, 4601 Argenteau;
- M. Henri Delwaide, avocat, Bruxelles;
- M. Claude Foret, docteur en médecine, Montegnée;
- M. Benoît Dupret, quai de l'Ourthe, 23, 4130 Tilff;
- M. Roger Jeunehomme, greffier provincial, Liège;
- M. Henri Kulbertus, professeur ordinaire à l'Université de Liège;
- M. Guy Lekeu, rue Nicolas Midrez 77, 4910 Theux;
- Mme Jenny Leveque, bourgmestre d'Esneux;
- M. Jean Sequaris, vice-président de la S.R.I.W.-Liège;
- M. Robert Servais, rue des Moissons 12, 4300 Waremme;
- M. Pierre Stassart, quai Mativa 25B/022, 4020 Liège.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1er janvier 1998.